

Montréal

Saint-Philippe achète son église

Première publication 29 avril 2013 à 15h08



Crédit photo : David Penven
L'église de Saint-Philippe

Recommander

4

Tweet

4

Par **David Penven** | Agence QMI

La **municipalité de Saint-Philippe, en Montérégie**, vient de faire l'acquisition de son église au coût de 147 000 \$. Construit en 1973 à la suite de l'incendie du précédent lieu de culte, le bâtiment situé au 2750, route Édouard-VII, servira de centre multifonctionnel tout en maintenant les célébrations religieuses.

«On achète l'église, son terrain et le terrain sur lequel se trouve notre centre communautaire et qui ne nous appartenait pas. La paroisse (Paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge) a accepté notre offre d'achat et les membres du conseil ont approuvé la semaine dernière la transaction. Le presbytère qui a survécu à l'incendie de 1972 n'est pas inclus, puisqu'il a été transformé depuis en résidence privée», a expliqué le directeur général de Saint-Philippe, Daniel Décary.

Outre certains travaux d'entretien ou de prévention, l'édifice dépourvu de sous-sol serait en bon état et ne nécessiterait pas de déboursés significatifs.

«Il y a certains travaux, dont les fenêtres à changer, entre autres, mais rien de majeur.»



(Crédit photo: David Penven, Agence QMI)

Les démarches de Saint-Philippe auprès de la paroisse pour devenir propriétaire de l'église remontent à l'an dernier.

«Avec l'achat de l'église, nous mettons fin à un déficit des actifs communautaires sur notre territoire. Il y a eu un réel objectif de partenariat avec la paroisse. Nous voulions qu'autant la Ville que la paroisse en sortent gagnantes.»

Maintenir les acquis

Le directeur général Daniel Décary a réitéré que la municipalité allait conserver les acquis relatifs à la pratique religieuse.

«Les célébrations religieuses actuelles vont être maintenues tant et aussi longtemps que la paroisse aura des besoins. Ces acquis auront priorité lorsqu'il s'agit d'événements tels que des baptêmes ou des mariages, par exemple. Il n'y a pas de durée concernant cette entente. Elle se poursuivra ad vitam æternam, c'est-à-dire tant et aussi longtemps qu'il y aura nécessité à cet égard.»

Toutes les installations à caractère religieux dans l'édifice seront conservées. L'édifice sera adapté pour présenter, sur une base régulière et soutenue, des activités culturelles, sociales et communautaires.

«Il y aura montage et démontage de la salle selon les types d'événement», a souligné le directeur général en ajoutant que cette nouvelle constituait un événement majeur à Saint-Philippe.

Daniel Décary a mentionné que les citoyens accueilleraient bien la nouvelle dans la mesure où plusieurs avaient manifesté leur intérêt à ce que l'église demeure en place.

Rencontre le 2 mai

Saint-Philippe convie ses citoyens à une réunion d'information relative à la vente de l'église le 2 mai. Des représentants de la paroisse de la municipalité seront présents ainsi que l'Évêque auxiliaire, Mgr Louis Dicaire. Cette réunion se tiendra à l'église à 19h30.

Copyright © 1998-2011 - Tous droits réservés. Une réalisation de TVA Interactif inc.